



TICKET DE DEPART

Véhicule d'entreprise

VOTRE ENGAGEMENT

Ce véhicule est la propriété de l'Entreprise. Il est mis à votre disposition dans le cadre d'un usage strictement professionnel.

Les trajets domicile / lieu de travail habituel, les déplacements le week-end, pendant les congés et en dehors des horaires de travail sont interdits (hors mission particulière validée par votre hiérarchie).

Vous vous engagez à être en possession d'un permis de conduire en cours de validité sur le territoire français.

Avant le départ l'utilisateur doit vérifier la présence des éléments suivants : certificat d'immatriculation, attestation assurance, kit de sécurité (gilet et triangle), roue de secours, carte GPS, antenne. Tout élément manquant doit être signalé au responsable du pool avant le départ. À défaut, l'élément manquant sera facturé sur le CdC de l'emprunteur.

Le véhicule doit être restitué propre intérieur et extérieur et avec 3/4 de carburant. Des stations-service sont à votre disposition (contacter le Pool taxi concerné).

Nous vous rappelons qu'un retard peut engendrer un dysfonctionnement du service. Dans ce cadre vous devez prévenir le Pool Taxi de toute impossibilité de rendre le véhicule à l'heure prévue. Au-delà d'une heure de retard, une justification écrite devra être envoyée au Pool Taxi avec validation hiérarchique. Tout abus sera transmis à la fonction RH du collaborateur.

Le recouvrement d'une contravention est sous la responsabilité de l'emprunteur.

EN CAS DE PANNE, SINISTRE, VOL

Tout sinistre doit être déclaré au pool dès sa survenance.

En cas de panne ou de sinistre immobilisant, contactez Renault Assistance au 0800 05 15 15 (0033184979979 à l'étranger).

Demandez le rapatriement du véhicule jusqu'à l'affaire RRG ou l'un des ateliers du SVE le plus proche.

En cas d'immobilisation du véhicule informez immédiatement le Pool taxi dans lequel vous avez pris le véhicule, et communiquez le lieu de rapatriement (01 76 84 30 30 - Opt 1).

Sauf en cas de panne prise en charge au titre de la garantie, tout remorquage doit être acquitté par le collaborateur impliqué, qui pourra ensuite se faire rembourser le dépannage par note de frais, sur présentation d'une facture originale libellée au nom de Renault SAS (imputée au CC AA12893 SVE) si un tiers est identifié. Sans tiers identifié le remorquage est à la charge de sa Direction.

En cas de vol du véhicule informez immédiatement le Pool taxis concerné qui vous communiquera la marche à suivre (01 76 84 30 30 - Opt 1).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La nuit, stationnez le véhicule dans un parking ou un local clos.

Veillez à ce que le véhicule soit fermé à clé. Ne laissez ni objets apparents, ni les documents du véhicule à l'intérieur.

Il est interdit de laisser le véhicule en stationnement dans les aéroports et les gares. Il est interdit de fumer dans le véhicule.

S2N

Règles d'usage du document

- émetteur : **SVE (service véhicules entreprise)**
- destinataire : **Conducteur**
- modifications : **Toute suppression ou ajout de rubrique sur le présent document est interdite**
- conservation : **4 ans SVE**
- archivage : **Non**

	<u>À documenter au retour du véhicule</u> (utiliser lettre code) Rayé : R Enfoncé : E Cassé : C		<u>Équipement du véhicule</u>		
	Autres commentaires :		Présent	Manque	
			<input type="checkbox"/>	Gilet de sécurité	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	Triangle	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	Carte GPS	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	Roue de secours	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	Antenne	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	Câble de charge	<input type="checkbox"/>

Validation du conducteur : Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des recommandations du présent document et je m'engage à les respecter.	Signature :
---	-------------

Dans le cadre de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 qui définit votre droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant, nous vous informons de ce que les données contenues dans ce document pourront faire l'objet d'une exploitation informatique.



TICKET DE DEPART

Véhicule d'entreprise

S2N

Règles d'usage du document

①
émetteur :
SVE
(service
véhicules
entreprise)

②
destinataire :
Conducteur

③
modifications :
**Toute
suppression
ou ajout
de rubrique
sur le présent
document
est interdite**

④
conservation :
**4 ans
SVE**

⑤
archivage :
Non

Dans le cadre de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 qui définit votre droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant, nous vous informons de ce que les données contenues dans ce document pourront faire l'objet d'une exploitation informatique.

00740 06 16A 2401 - V02 - N° CNIL : 798571 - Domaine : Vie au Travail/Voyages-Missions

CONFIDENTIEL
PROPRIETE RENAULT